

COMMUNE

➤ VACCINATION + 75 ANS :

La municipalité a eu l'opportunité via le contrat local de santé du Pays Berry Saint-Amandois de proposer à nos aînés de 75 ans et plus la possibilité de se faire vacciner contre le Covid 19 au centre de vaccination de St Amand.

Cette campagne de vaccination aurait dû débuter le 15 février. Malheureusement, étant toujours dans l'attente de l'arrivée des premières doses, nous avons privilégié l'inscription par Doctolib pour que les personnes intéressées puissent obtenir un rendez-vous plus rapidement. Aujourd'hui toutes les personnes inscrites sur la liste en mairie ont obtenu un rendez-vous pour les deux injections.

Si vous rencontrez des difficultés à vous inscrire sur Doctolib, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.

➤ LA FIBRE :

Pour que chaque habitation, entreprise, commerce... soit éligible à la fibre (réseau très haut débit), il est impératif que chaque résidence, chaque rue soient répertoriées nominativement. La municipalité a donc sollicité l'aide de la poste en signant un contrat d'adressage.



➤ ÉGLISE DE VALLENAY :



Des fissures inquiétantes et un affaissement du sol, nous ont contraint à interdire l'accès au public pour des raisons de sécurité par arrêté municipal N° 11-2021 en date du 2 mars 2021 et jusqu'au 1 er mai 2021.

En attendant, le passage et les conclusions de l'expertise des Bâtiments de France, il a été convenu avec l'Archevêque de Bourges qu'au besoin, les cérémonies auront lieu au Clos St Martin.



Ce lieu de culte est utilisé surtout pour les cérémonies d'obsèques. Depuis 2001, date du départ du Père Joseph OUVRAD, la commune de Vallenay dépend de la paroisse de Châteauneuf.

Né en 1915, ordonné prêtre en 1943, Joseph OUVRAD fut le dernier prêtre de Vallenay, il officia pendant 25 ans dans notre commune. Le 26 septembre 1976, Il avait pris en charge la paroisse qui regroupait les communes de Chambon, Crézançay, Saint-Loup des Chaumes, Saint-Symphorien et Vallenay. Il avait su se faire adopter des habitants pour qui il était devenu l'ami. Il s'est éteint en septembre 2001.

➤ TRAVAUX :

Pylône téléphonique

Pour palier au manque de réseau, un pylône téléphonique « Free mobile » va bientôt être installé au niveau des jardins en face de l'usine SMURFIT-KAPPA. Le massif béton est construit. La livraison, l'assemblage et le levage du pylône sera effectués entre les 12 et 30 avril prochains.



Espaces verts

Quelques arbres, en très mauvais état ont été abattus à différent endroit de la commune. Malheureusement, d'autres le seront dans les semaines à venir. Ils seront tous remplacés en temps voulu par des espèces plus adaptées à notre nouveau climat.

Entretien

Les membres du Conseil Municipal mènent une réflexion sur l'entretien prioritaire de nos routes, chemins, voiries, bâtiments...et plus généralement sur l'ensemble de notre environnement communal.

Des travaux sur les toitures de nos bâtiments communaux sont à prévoir. Des devis ont été demandés auprès d'entreprises locales.

Anciens toilettes publiques

Un petit coin de nature coloré sera installé à la place des toilettes publiques de la Halle, devenus vétustes.

Les employés municipaux travaillent sur un projet d'aménagement paysager qui rendra l'entrée du village plus accueillante.



Ebauche

Allée piétonne

Nous envisageons une réfection de l'allée piétonne qui rallie Bigny à Vallenay et d'y incorporer une piste cyclable.

Notre employée communale, Charlotte travaille sur l'embellissement paysager de cette allée qui pourrait voir le jour dans les années à venir.

➤ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES :

Les électeurs seront convoqués le 13 Juin 2021 pour le renouvellement des conseils départementaux et des conseils régionaux.

S'il y a lieu, un second tour sera organisé le 20 juin 2021.



➤ SITE INTERNET :

Vous l'avez peut être déjà constaté ! En raison de l'important incendie qui s'est produit dans la nuit du 9 au 10 mars chez OVH (lieu d'hébergement de notre site internet) à Strasbourg, le site internet de la mairie est pour le moment inaccessible.

Vous avez toujours la possibilité de télécharger l'application «CIVOX»

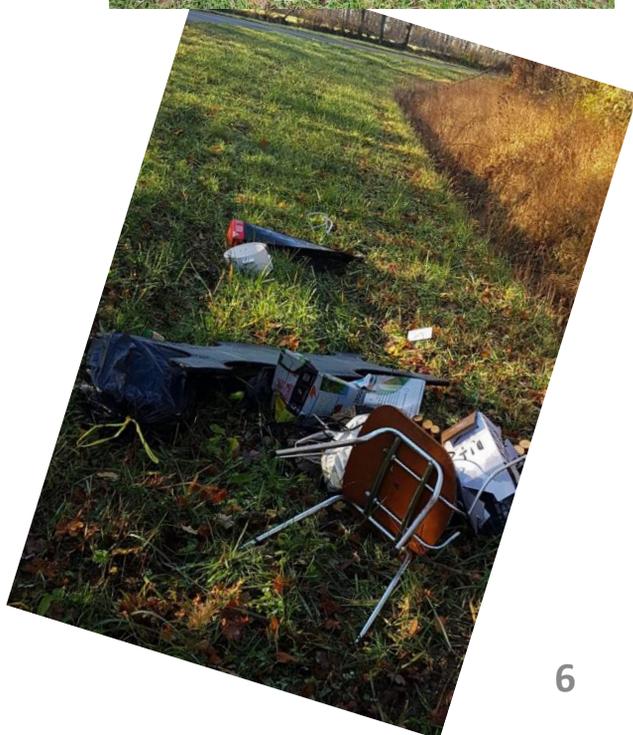
➤ INCIVISME :

Dernièrement de nombreuses traces de véhicules ont été constatées sur le terrain de football, ce qui n'arrange évidemment pas son état.

De plus, chaque semaine, des déchets divers, bouteilles vides en verre, plastiques et autres jonchent le terrain, les tribunes et alentours. L'A.S.B.V nettoie bien sûr avant l'arrivée des enfants dans l'enceinte du stade mais c'est très pénible et dangereux de passer derrière quelques irrespectueux.



Aussi, ces dernières semaines plusieurs tas d'immondices ont été retrouvés aux abords des chemins de notre commune. La municipalité a déposé plainte. Les enquêtes menées ont permis d'identifier les auteurs de ces dépôts sauvages qui devront répondre de leurs incivismes devant la justice.



➤ JOURNÉE CITOYENNE :

En supplément de l'opération « Nettoyons la nature », une journée citoyenne « Nettoyons nos communes » est organisée en partenariat avec les communes de St Loup des Chaumes et Crézançay-sur-Cher.

Le samedi 22 mai 2021 de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscription en Mairie avant le 17 mai

Des bennes seront mises à notre disposition par le SMIRTOM pour effectuer le tri après le ramassage.

Rendez-vous au Mille Club à 9h.

Le matériel : gants, sacs poubelles sera fourni par les communes.

➤ COMMANDE GROUPÉE :

Depuis plusieurs années, un élu se chargeait de regrouper vos commandes de fioul afin de bénéficier d'un tarif préférentiel.

Cette action continue, Philippe ANDRIAU, 1^{er} Adjoint est en charge de ce dossier.

Si vous êtes intéressé, pensez à passer vos commandes en mairie avant fin mai.



➤ **BIGNY et GORCY « Hier et Aujourd'hui » :**

Une page d'histoire s'ouvre par la volonté de quelques élus, un avenir d'amitié se profile à l'horizon.

Un appel téléphonique, une rencontre, quelques échanges par mail, une visioconférence et s'ensuit le développement d'un projet sur 4 ans entre nos deux villages.

Un peu d'histoire .

En 1832, **Jean-Joseph LABBÉ**, construit un premier **haut-fourneau** à Gorcy (Meurthe et Moselle).



Au fil des années l'usine se développe, elle se compose des 3 hauts-fourneaux en 1839, mais elle subit les destructions des guerres de 1870 et 1914-1918. Dès **1937** la Société Métallurgique de Gorcy (SMG) exploite encore deux hauts-Fourneaux. Elle se trouve à proximité de la ligne Maginot, commence à percevoir la menace d'un nouveau conflit, se remémorant les souvenirs des dernières guerres, elle cherche à assurer sa position en se délocalisant. Elle porte son choix sur les Etablissements VERRY à Bigny (Chaînerie, fabrication de grillage et pointes) qui disposent d'un emplacement important raccordé à la voie de chemin de Fer Paris/ Montluçon.

Le but était d'assurer la fabrication de fil de fer barbelé mais surtout d'alimenter la clientèle rurale du Centre et du Sud-Ouest grâce à leur position géographique. La pointerie est équipée avec du matériel de Gorcy, et en 1948 le fil tréfilé galvanisé se développe. L'usine Gorcy de Bigny fabrique du fil barbelés, fil de fer pour les fourrages, chaines et pointes.

L'effectif est sans cesse croissant mais les logements manquent, certains sont loués dans les communes voisines, d'autres sont achetés et remis en état, enfin les constructions neuves apparaissent dont la cantine et les dortoirs, en ruine aujourd'hui mais encore visible. Les bureaux et une partie de l'usine sont encore existants... à suivre



Ancien bureau GORCY, qui aujourd'hui sont ceux d'E.C.B

➤ CONCOURS PHOTOS :



Aucune personne ne s'étant manifestée au 15 février, date limite d'inscription, le conseil municipal a pris la décision avec regret d'annuler ce concours.

Il envisage de le reconduire dans les années à venir.

➤ ÉTAT CIVIL :

Décès:



- Le 20/12/2020 **Mme Madeleine GINISTY** née MARTINAT épouse de M. GINISTY Aimé
- Le 27/01/2021 **Mme Evelyne BUSCETI** née ARGENTIN épouse de M. BUSCETTI Filippo
- Le 16/02/2021 **Mme Eliane GROSBOIS** née DELIGNY



Classe de CP/CE1



Classe de CE1/CE2



Classe de CM1/CM2

Le 18 Mars 2021 :

Visite de la station d'épuration

Afin d'approfondir le travail engagé en classe sur la consommation de l'eau en France, la classe des CM a visité la station d'épuration de la commune de VALLENAY.

L'occasion de mieux visualiser le lieu et surtout comprendre l'intérêt de ce type d'installation. Les enfants sont repartis avec la volonté de faire passer un message à leur famille sur l'importance de ne pas gaspiller l'eau mais également sur les bons gestes à adopter concernant les eaux usées.



Des tableaux pour dessiner

Du nouveau à l'école maternelle! Des tableaux ont été posés sous le préau par les agents municipaux Charlotte et Franck. Les enfants peuvent laisser libre cours à leur imagination pendant les récréations. Ces tableaux ont remporté rapidement un vif succès auprès des enfants.



RENTREE 2021/2022 INSCRIPTIONS POUR LES ENFANTS Nés en 2018 en PS

▪ Se présenter à la mairie de VALLENAY, avec le livret de famille pour obtenir le certificat d'inscription du :

8 Mars au 16 Avril les lundis, mardis et vendredi de 9h30 à 12h30 ou de 15h00 à 17h00 et le jeudi matin.

▪ Muni de ce certificat d'inscription, du carnet de santé et du livret de famille, se présenter ensuite à l'école maternelle, place des Marronniers, le :

VENDREDI 16 Avril 2021 entre 16h45 et 18h30.

Pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école, le certificat de radiation est obligatoire.

ASSOCIATIONS

➤ A.S.B.V 18



Faute de pouvoir organiser une soirée dinatoire pour fêter Noël dignement avec les familles de nos petits loupiards, cet hiver, nous avons prévu un entraînement spécial Noël. Chacun de nous a pris un réel plaisir à organiser cet après- midi.

Merci aux enfants, de vos regards émerveillés et d'avoir adhéré à nos délires.

Un très grand merci au Père Noël.

Dans l'espoir de pouvoir bientôt retrouver une vie de club normale.



➤ LA RONDE DES SAVOIR-FAIRE :

Journée porte ouverte, « Spéciale Fête des Mères » le vendredi 21 mai 2021 de 9h à 17h sans interruption.



➤ CLUB FÉMININ :

Les membres de ce club se réunissent le jeudi après midi, afin de participer à diverses activités manuelles, tel que tricot, broderie, crochet, etc...

Ils récupèrent aussi des vêtements (en bon état), des chaussures, accessoire de puériculture, vaisselle...

Tous ces articles sont mis en vente dans le local situé:

26 Route des Fours à Chaux au Relais de Vallenay.

Les fonds récoltés par ces ventes, permettent d'aider des personnes en difficultés.

Ouvert à tous les mardis et jeudis de 14h30 à 17h30.

Braderie les samedis :

- **3 et 17 avril 2021**
- **1 / 15 et 29 mai 2021**
- **12 et 29 juin 2021**
- **10 juillet 2021**

De 10h à 17h30 en continue.

6 ans déjà que le comité des fêtes de Vallenay anime notre commune en vous proposant divers animations, pièces de théâtre, repas dansant, concerts, rifles... Comme de nombreuses associations, la crise sanitaire nous a contraint à annuler toutes nos manifestations de 2020. Etant toujours dans l'incertitude, cette trêve forcée, nous oblige à repenser toutes nos manifestations pour l'année 2021. Nous sommes donc à la recherche de nouvelles idées.

Vous voulez vous investir dans la vie associative de votre commune ?

Vous souhaitez plus d'informations ?

Contactez nous par :

Mail :

comitedesfetesdevallenay@gmail.com

Tél : 06.46.17.05.42

- **Vous avez 16 ans et plus**
- **Vous aimez la convivialité**
- **Vous aimez le travail en équipe**
- **Vous aimez bricoler**
- **Vous aimez faire la fête**
- **Vous aimeriez donner un coup de main de temps en temps**

Si vous possédez une ou plusieurs de ces qualités, vous êtes la personne que nous recherchons.

J'ai plein d'idées, je VEUX participer !!!



On compte sur vous !!!!

Retrouvez nous sur notre page Facebook : Comité des fêtes Vallenay

INFORMATIONS



L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !



Facebook Twitter YouTube LinkedIn Instagram

RENEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



CENTRE du SERVICE NATIONAL et de la JEUNESSE D'ORLEANS
Adresse postale : 75 rue du PARC – 45000 ORLEANS

Adresse mail : csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr

Privilégier le courriel

BIENTÔT 16 ans !

PENSEZ AU RECENSEMENT

Calendrier de vos démarches

A 16 ANS	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans 1/2	Dès réception d'un mail, créez votre compte sur majdc.fr, afin de faciliter votre convocation
A partir de 17 ans	Vous serez convoqué à votre Journée Défense Citoyenneté
De 17 ans à 25 ans	Vous présenterez le certificat de participation à la JDC lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.

Accueil téléphonique au : 09.70.84.51.51 (serveur vocal)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Le vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 14h45

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- Vos examens (permis de conduire, CAP, BAC,...)
- Vos concours
- Vous engagez dans l'armée



RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE-
VAL DE LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

LE SNU NE SE
RACONTE PAS,
IL SE VIT !



© photos : Philippe Desvany - MENJS ; Tristan Neyraud - Sipa Press

snu.gouv.fr

#SNUjyvais



19



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL
TEXTE POUR SITES ET BULLETINS MUNICIPAUX –

Vous avez entre 15 et 17 ans (né(e) entre le 2 juillet 2003 et le 20 avril 2006) et avez la nationalité française ?

Vous voulez vous engager dans un projet de cohésion nationale ?
Alors le service national universel (SNU) s'adresse à vous !

Le SNU, c'est quoi ?

"Le SNU c'est un temps de rencontre, de toutes les jeunes femmes françaises, afin de construire une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale. C'est un projet qui vise à faire partager par la jeunesse les principes, les valeurs et l'idéal de la République. Cette année, ce sont 25 000 jeunes qui seront pour la première fois partout en France, dans tous les départements, a déclaré Sarah EL HAIRY, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement.

Le SNU comporte trois phases :

- Un séjour de cohésion de deux semaines
- Une mission d'intérêt général de 12 jours ou au minimum 84 heures perlées dans l'année
- Vous pourrez ensuite poursuivre, si vous le souhaitez, par une période d'engagement de trois mois minimum.

En m'inscrivant, je m'engage à quoi ?

En vous portant volontaire au SNU, vous vous engagez à réaliser le séjour de cohésion du 21 juin au 2 juillet 2021. Ce séjour aura lieu en dehors de votre département de résidence. Vous vous engagez également à réaliser une mission d'intérêt général au plus près de chez vous dans l'année qui suit le séjour de cohésion.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 20 avril 2021 sur la plateforme dédiée : <https://inscription.snu.gouv.fr/inscription>

Pour toute question, contactez la mission SNU de la DSDEN de votre département :

CHER (18)

Eric BERGEAULT : Tél. 02 36 78 37 54 - Courriel : eric.bergeault@cher.gouv.fr

Pour en savoir plus : www.snu.gouv.fr

LE TEST DE DÉPISTAGE

Le test de dépistage cervico-utérin permet de détecter des lésions cancéreuses, ou précancéreuses avant qu'elles n'évoluent en cancer du col de l'utérus.

POUR QUI ?



17

millions de femmes

de **25** à **65** ans

- même ménopausées
- même en l'absence de rapports sexuels
- vaccinées ou non contre les papillomavirus humains (HPV)

DÉPISTAGE DESCANCERS

Centre de coordination
Centre-Val de Loire

QUAND ?

Entre **25** et **29** ans

2 tests de dépistage
à 1 an d'intervalle
puis 3 ans après si les
résultats sont normaux

Entre **30** et **65** ans

1 test de dépistage tous les 5 ans,
3 ans après le dernier test
de dépistage normal
(ou dès 30 ans, si vous n'avez pas
fait de test de dépistage avant)

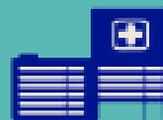
COMMENT ?

Prendre rendez-vous



avec :

UN GYNÉCOLOGUE
OU
UN MÉDECIN
GÉNÉRALISTE
OU
UNE SAGE-FEMME



ou dans un centre
réalisant le dépistage :

UN CENTRE DE SANTÉ
OU
UN CENTRE DE PLANIFICATION ET
D'ÉDUCATION FAMILIALE
OU
UN LABORATOIRE
DE BIOLOGIE MÉDICALE
OU
UN HÔPITAL

Grâce au test de dépistage, 90 % des
cancers du col de l'utérus peuvent être évités

Je suis salarié(e) d'une petite entreprise ou employé(e) à domicile

Je choisis le syndicat qui me représentera



ÉLECTION SYNDICALE
DES ENTREPRISES
DE MOINS DE 11 SALARIÉS

VOTEZ

Du 22 mars
au 4 avril 2021

election-tpe.travail.gouv.fr

Election syndicale TPE: votez pour designer le syndicat qui vous représentera.

Vous êtes salarié(e) d'une petite entreprise (moins de 11 salariés) ou employé(e) à domicile ? Du 22 mars au 4 avril 2021 votez pour désigner le syndicat qui vous représentera, vous conseillera et vous défendra durant les quatre prochaines années.

Qui peut voter ?

- ⇒ Si au mois de décembre 2019, vous étiez salarié(e) d'une entreprise de moins de 11 salariés ou employé(e) à domicile, en CDI, CDD ou en contrat d'apprentissage.
- ⇒ Si vous avez 16 ans révolus à l'ouverture du vote, le 22 mars 2021
- ⇒ Quelle que soit votre nationalité.

Début janvier, vous avez reçu par courrier vos identifiants d'électeur.

Accédez a votre espace électeur sur le site election-tpe.travail.gouv.fr pour:

- ⇒ Vérifiez les informations qui vous concernent : vous avez jusqu'au 27 janvier 2021 pour mettre à jour vos données d'inscription sur la liste électorale.
- ⇒ Consultez les programmes des organisations syndicales
- ⇒ Vous inscrire à l'alerte afin d'être prévenu(e) de l'ouverture du vote.

Vous n'avez pas reçu de courrier?

Si vous n'avez pas reçu de courrier, c'est peut-être que vous n'êtes pas inscrit(e) sur la liste électorale ou que votre adresse postale est erronée.

Vérifier que vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale, [rubrique qui vote ?](#)

- **Si vous n'êtes pas inscrit(e)** sur la liste électorale, vous pouvez faire une demande d'inscription jusqu'au 27 janvier 2021;
- **Si vous êtes bien inscrit(e)** sur la liste électorale, votre adresse postale est peut-être erronée. Pour la mettre à jour, cliquez sur le bouton « modifier ».

Dans les deux cas, vous pouvez directement vous inscrire ou mettre à jour votre adresse postale depuis la page permettant de consulter la liste électorale, [rubrique, qui vote?](#)

Besoin d'aide? Consultez la [rubrique aide](#) du site election-tpe.travail.gouv.fr

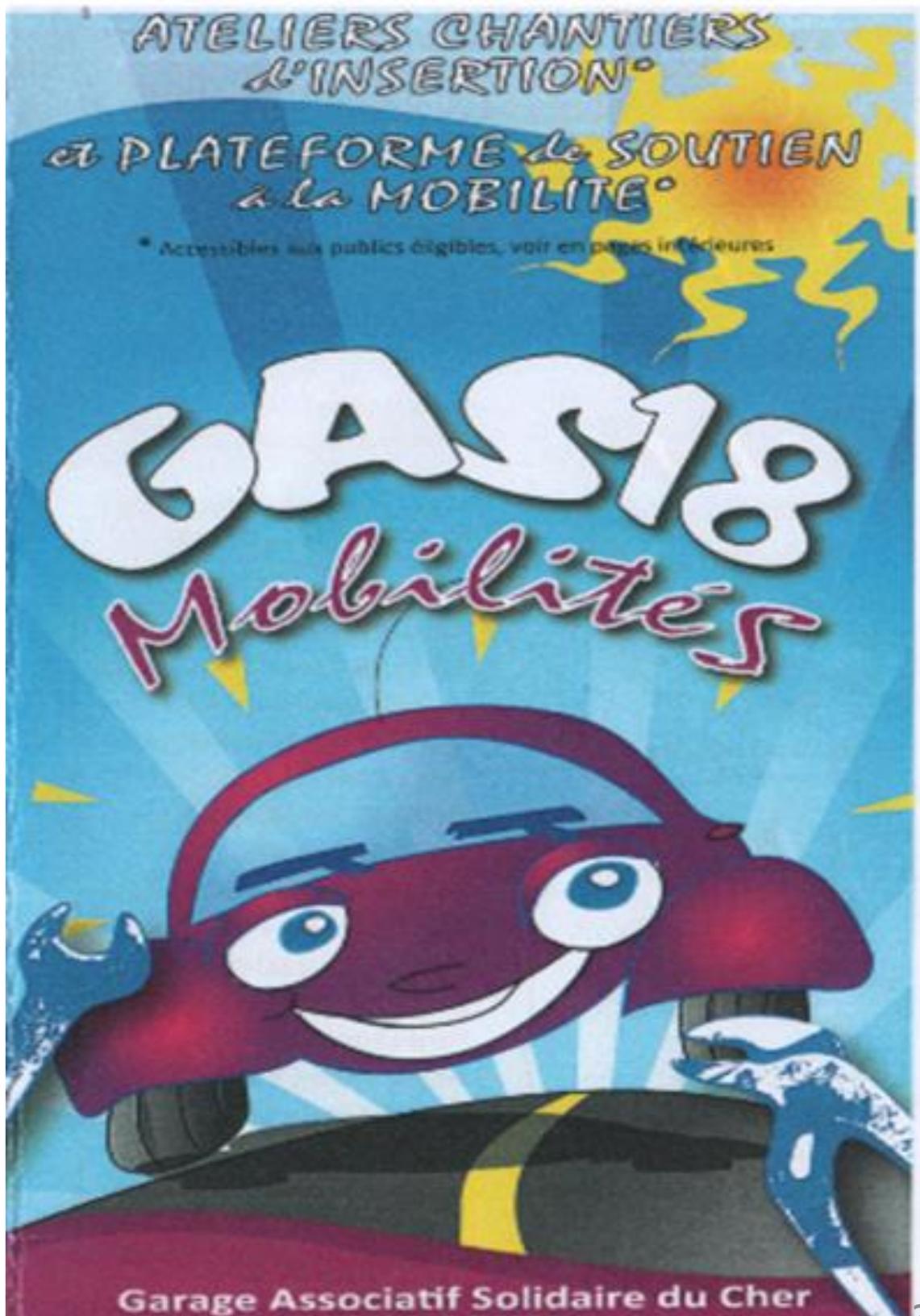
Vous pouvez aussi contacter l'assistante en ligne ou au
09.69.37.01.37*

*Service disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h (heure métropolitaine). Numéro non surtaxé, tarif d'un appel vers un téléphone fixe en France métropolitaine.

GAS 18 MOBILITES
1 QUAI FARFADET
18200 ST AMAND
MONTROND

 : 02/34/67/80/59

 : contact@gas18mobilites.com



Sont concernées :

- Les personnes allocataires du RSA
- Les salariés des (ACI, GAS, DAD)
- Les personnes prescrites sous conditions de ressources (RSA, ASS, AAH, autres situation de précarité)

En recherche d'accompagnement et de solution de mobilité.

Par les maisons départementales de l'action sociale (MDAS), Pôle Emploi, les Missions Locales, Cap Emploi, les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et plus généralement l'ensemble des acteurs (trices) du social, de l'emploi et de la formation.

Vous avez besoin de vous rendre à :

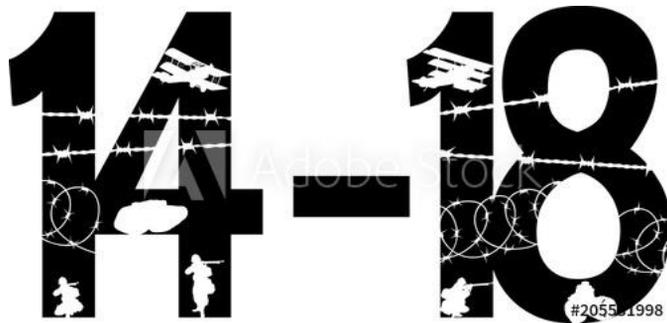
- Un entretien d'embauche
- Un emploi
- Un stage en entreprise
- Un lieu d'apprentissage
- Une formation
- Un entretien avec un conseiller Pôle Emploi, Cap emploi et Mission locale.

Où

De louer un véhicule pour les déplacements en lien avec l'emploi ou la formation :

- Faire réparer et entretenir un véhicule
- Acquérir un véhicule remis en état

RETROSPECTIVE



Pierre AUBRUN :

Mort pour la France le 03/11/1917 de maladie à l'hôpital de St Amand-Montrond à l'âge de 48 ans, d'une pleurésie purulente.

Soldat du 95° RI.

Extrait du JMO 414° RI

Rappelé à l'activité par l'ordre de mobilisation le 01/08/1914

Campagne contre l'Allemand du 02/08/1914 au 28/02/1917

Arrivé au corps et affecté aux G O C de Bourges porte n° 26 du 02/08/1914 au 14/06/1916.

Passé le 15/06/1916 dans la 20° région (GOC)

Passé au dépôt des isolés à TOUL le 27/11/1916, détaché en équipe aux travaux agricoles le 28/02/1917

Autres renseignements:

Domicilié en 1898 à Vallenay et travaillait comme journalier, ouvrier agricole chez PEROT.

Toutes les chroniques sont tirées des recherches de M. Francis POLLET, qui a fait don à la Mairie de ces nombreux documents retraçant l'histoire de nos victimes de guerre.

POUR LES GRANDS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III						■				
IV										
V			■					■	■	
VI		■			■					
VII				■						
VIII				■						
IX			■						■	
X						■				

HORIZONTALEMENT

I. Arbre des cours d'école. II. Perte de mémoire. III. Petit verre. Agence française pour la recherche. IV. Perfectionnées. V. Largeur. Jeu de construction. VI. Particule. Précède le colon. VII. Col rouge. Fruit...défenseur. VIII. Manière. Un cheval volant, ça vous laisse complètement médusé ! IX. Académie. Appétit pour la bonne chair. X. Bijoux. Condition.

VERTICALEMENT

1. Il a la folie des grandeurs. 2. Insécable. Serpenteaire. 3. Erre. Trousseau. 4. Petite voie. Ecot. 5. Qui s'y frotte s'y pique. On l'a sur le bout de langue. 6. Devant la Vierge. Têtes prêtes à exploser. 7. L'article de la mort. 8. Rein en capilotade. Variation. 9. Irlande. Armée secrète. 10. Eprouvent.

Le clown est perdu.
Trace le chemin qu'il doit prendre pour retrouver le cirque.



Solution du n°2 (décembre 2020)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	R	O	U	L	E	M	E	N	T
II	E	R	R	A	T	U	M		R
III	V	I	E	T	N	A	M		O
IV	A	G		R	A	I	E	N	T
V	N	I	A	I		S	N		T
VI	C	N		N	O		A	M	I
VII	H	A	L	E	T	A		O	N
VIII	E	L	A	S	T	I	Q	U	E
IX	S	E	C		O	S	I	E	R



JOYEUSES PAQUES

